RENNES METROPOLE

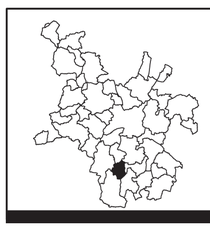

Commune de

Pont - Péan

Plan Local d'Urbanisme

Annexe n°1

Différents périmètres portés à titre indicatif, Z.A.C, D.P.U, Z.A.D, Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique, Floristique (ZNIEFF), Zones de présomption de prescriptions archéologiques...)

Révision approuvée par délibération du Conseil Municipal du 30/06/2009
Dernière Mise à jour (n°1) par arrêté du Maire du 24/06/2011
Dernièrer Révision Simplifiée (n° 1) approuvée par délibération du Conseil Municipal du 25/02/2014
Dernière Modification (n°3) approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 05/04/2018

Echelle : 1 / 5000

Avril 2018

Pont-Péan

METROPOLE Rennes

DAUH/Service Planification et Etudes Urbaines

CHARTRES DE BRETAGNE

BRUZ

NOYAL-CHATILLON SUR SEICHE

SAINT-ERBL

ORGERES

LA LUARDIERE

LES TREMBLAIS

300m

300m

LES MARIERS

LA PLANCHE

3

LA BULOTIERE

LE LOUVREL

LA NIAU

100m

100m

LA CROIX

LA FONTAINE BLANCHE

4

LES LANDELLES

LA TOUCHE EON

LA COURS D'AHAUT

LE DOMAINE

Z.A.C. "Le Luzard" création par DCM du 02-07-01

Z.A.C. "Fontaine Blanche" création par DCM du

TELLE

LA MINE

5

Z.A.C. "Les Genêts" création par DCM du 01-07-02

Z.A.C. "Centre" création par DCM du

1

LE PAVILLON

LA GALASIERE

LE DOMAINE

LA PETITE BÉTUAUDAIS

LA HAUTE RIVAUDIÈRE

2

GAUBERT

Z.A.C. "Bétuaudais" création par DCM du

D.P.U. par DCM du 30-06-09

LE PONT MAHAUD

LA PETITE BÉTUAUDAIS

LA CHENAIE

LA CROIX DES LANDES

LA GRANDE BÉTUAUDAIS

LES CORMIERS

LA GIBOTIERE

LA MAUSSONNIERE

LE BOIS RENAUD

LES BOIS

LA LANDE DE TELLE

LE BOIS DES FOSSES

LE CHAMP PIERRE

LA BASSE TOUCHE AUDIENNE

TELLE

LA TOUCHE AUDIENNE

LA LONGRAIS

LE RUEL

LA CALIORNE

LA CHAUSSEE

LE BOIS ESNAULT

LE GRAND PARC

LA PETITE CALIORNE

CARAN

Indications diverses portées au plan

16 — Zones de présomption de prescriptions archéologiques (Z.P.P.A)

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.)

Périmètre de Zone d' Aménagement Concerté (ZAC)

Périmètre de Droit Préemption Urbain (D.P.U.)

300m / 300m — Périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres qui sont affectés par le bruit

Projet Urbain Partenarial (P.U.P) approuvé par DCM du 03\05\2011

Taxes et participations :
Redevance archéologique préventive (R.A.P.) (taux de 0,4%) instaurée sur toute la commune.
Taxe d'Aménagement départementale (T.A.) (taux de 1,85%) instituée sur toute la commune.
Taxe d'Aménagement intercommunale (T.A.) (taux de 5,00%) instituée sur toute la commune :
- en dehors des secteurs soumis à une participation au titre des ZAC.

N

Sources : © Rennes Métropole/SEU (données PLU, avril 2018) ; © DGFIP (Cadastre, 2016)
Edité/Réalisé par : ©Rennes Métropole/DAUH/SEU, avril 2018
Systeme de cordonnées projetées RGF 93, Lambert zone 7
\\mutu.local\SIG\Gestionnaires\Urbanisme\Planif\PLU\363_PontPean\07_363M3\15_appro\3Carto\Mxd\Annexes

0 95 190 Mètres